

ÉDUCATION

LA MUSIQUE À L'ÉCOLE

CAHIER G

LE DEVOIR



SOURCE FÉDÉRATION DES HARMONIES ET ORCHESTRES SYMPHONIQUES DU QUÉBEC

Et si on jouait et laissait jouer!

« Tous les apprentissages passent d'abord par la conscience phonologique »

Ils et elles sont musiciens et musiciennes. Ils sont aussi éducateurs. Et ils seront en congrès dès la semaine prochaine. Bienvenue, donc, dans le monde des musiciens éducateurs et de leurs diverses associations, de ces éducateurs pour qui la musique à l'école est plus qu'une simple activité, voire un élément essentiel de la formation des jeunes, et ce, dès l'enfance, jusqu'à leur arrivée aux portes du monde universitaire.

NORMAND THÉRIAULT

Vous aimez les plaidoyers bien soutenus? Écoutez alors celui que prononce Jonathan Bolduc: «Un autre des aspects très importants d'un environnement musical en bas âge, c'est tout le développement de la mémoire phonologique, des sons. Quand l'enfant commence à s'éveiller à la lecture et à l'écriture, tous les apprentissages passent d'abord par la conscience phonologique; il en résulte donc que tous ses acquis en musique sont directement transférables, sur le plan de l'éveil sonore, vers la lecture. Du côté des mathématiques, tout le caractère séquentiel de la musique fait en sorte que l'enfant fait preuve d'une meilleure régularité et qu'il est capable de mieux organiser ses idées. Le volet spatial entre de plus en plus en ligne de compte; on utilise beaucoup en musique toute la démarche d'organisation de l'espace, et il s'agit là d'une compétence sur laquelle on travaille beaucoup au préscolaire.»

On dira que Jonathan Bolduc est un «ténor» partisan, mais on ne saurait contester l'autorité obtenue quand on est face à quelqu'un qui détient un doctorat en éducation musicale (car, si on aime les spécialisations dans les autres secteurs, en santé surtout, on doit alors admettre que cela vaut toujours, même si cette fois c'est dans le monde de la culture et de l'éducation qu'elle a été atteinte).

Toutefois, ce qui étonnera ce professeur de l'Université d'Ottawa sera le fait que, s'il est un endroit sans véritable formation musicale dans le cadre du programme scolaire public, c'est au moment de l'éveil chez l'enfant, c'est-à-dire vers les 4, 5 et 6 ans, période qui recouvre les années préscolaires, la maternelle, quoi.

Il faut admettre que, si l'école se veut en ces temps de mondialisation de plus en plus «utile», la musique n'a toutefois pas partout été mise au ban

Et par la suite, toujours dans le monde scolaire, ça ne va guère mieux, quand des cours sont à certains donnés, mais par périodes fractionnées.

Réforme

Le Québec vit une réorganisation de l'école. Et, pour plus d'un et d'une, le mot qui la désigne, «réforme», a presque une connotation qui la rapproche d'une autre, celle qu'a connue la Renaissance, mais cette fois dans la sphère religieuse. Cependant, il faut admettre que, si l'école se veut en ces temps de mondialisation de plus en plus «utile», la musique n'a toutefois pas partout été mise au ban.

Mais qui aime la musique craint, car le nouveau régime pédagogique mis en place permet, au primaire et au secondaire, un choix entre diverses matières dont le contenu est artistique, et alors la discipline retenue pourra être les arts plastiques, l'art dramatique, la danse ou la musique. Et qui opère ce choix, ce ne sont ni ne seront pas les parents, ni les enfants, ni les pédagogues, mais les direc-



MARTINE DOYON

La musique est toujours présente à l'école. Ce qui est un progrès, car les générations antérieures n'avaient souvent reçu qu'une seule heure par semaine d'enseignement.

tions d'école. Avec pour résultat, comme le souligne Hélène Laliberté, vice-présidente de la Fédération des associations de musiciens éducateurs du Québec, la FAMEQ, qu'à Montréal seulement, dans les écoles de la francophone CSDM, on compte ainsi 43 écoles primaires et 14 écoles secondaires où n'est pas enseignée la musique.

Présence

Et n'entendions-nous pas dire comment la musique, son apprentissage, sa fréquentation et sa pratique, est un élément quasi essentiel du développement de l'enfant? Et ne voyons-nous pas, dans un tel contexte, se dessiner une bagarre, une guerre de lobbies, entre des pratiques sœurs, celles qui sont de nature artistique?

Mais l'art est toujours présent à l'école. Ce qui, on doit l'admettre, est un progrès, car les générations antérieures, celles d'un passé encore récent, n'avaient souvent reçu qu'une seule heure par semaine où la musique était présente, et une fois seulement,

voire deux, dans un parcours scolaire qui menait pourtant jusqu'à l'obtention du baccalauréat.

Progrès, donc, mais cela serait toujours insuffisant pour les 2600 éducateurs dont le mandat est de former des jeunes dans un environnement où le mot «musique» est partout présent, la «génération Ipod» ayant surgi à une vitesse fulgurante.

De la place de la musique dans nos sociétés, on ne contestera pas. De la qualité de son enseignement, on pourra cependant discuter.

Rencontre

«La musique pour la vie: musique, persévérance et réussite», ce sera donc le mot d'ordre, le thème, en fait, que les musiciens se donnent pour leur congrès annuel qui les réunira à Montréal, du 19 au 21 novembre prochains. Et là, les ateliers se succéderont en rafale, décrivant des expériences, illustrant des méthodes, mais surtout permettant la mise en place de stratégies pour que leur enseignement ne soit pas une simple note dans le

paysage scolaire.

Et on se racontera aussi les bons coups: ces orchestres qui rassemblent des jeunes, ces «années Tremblay» qui initient des jeunes à la musique d'ici ou ces «semaine du son» qui sont moins des hommages au bruit que des occasions d'ouvrir des oreilles. Et on parlera d'un enseignement de qualité, de celui qui permettrait à un jeune devenu mélomane de pouvoir, après un parcours d'une quinzaine d'années consacrées à l'étude, s'enorgueillir d'une véritable formation sans avoir eu à quitter son école de proximité afin de fréquenter un établissement de qualité. Car, dans le réseau, on compte aussi une école comme FACE, dont on souligne cette année un 35^e anniversaire, ou Joseph-François-Perrault qui, elle, se félicite d'un 30^e.

Et, au moment de cette rencontre de «profs», la musique vibrera. Cette musique dont plus d'un et d'une aimerait voir les sons doucement se répandre.

Le Devoir



MUSICO-THÉRAPIE

Un enseignement adapté

Page 2



À L'ÉCOLE-ORCHESTRE

Et les jeunes jouent...

Page 5

PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Les élèves ont-ils droit à un enseignement de qualité?

Page 3

FORMATION

Long est le parcours du futur pédagogue

Page 4

GILLES TREMBLAY

Un Québécois à l'affiche des écoles

Page 5

AU PRÉSCOLAIRE

De 4 à 10 ans, le meilleur âge pour apprendre

Page 6

JEAN-JACQUES NATTIEZ

L'intérêt pour la musique devrait être mieux soutenu par le système d'éducation

Page 8

MUSIQUE

Musicothérapie et éducation musicale adaptée

«On utilise la musique pour atteindre un but thérapeutique»

Des professeurs adaptent leur enseignement pour des élèves handicapés

Des musicothérapeutes travaillent notamment auprès de jeunes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du développement envahissant, comme l'autisme. De leur côté, des professeurs de musique adaptent leur enseignement pour des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

BRIGITTE SAINT-PIERRE

Le local de musicothérapie de l'école secondaire Joseph-Charbonneau, à Montréal, contient différents instruments de musique, dont certains ont été adaptés. Des élèves ayant une déficience motrice importante peuvent par exemple jouer de la timbale en appuyant sur un interrupteur.

Musicothérapeute depuis plus de 20 ans à l'école secondaire Joseph-Charbonneau, Linda Labbé travaille auprès de jeunes âgés de 12 à 21 ans qui ont un handicap physique associé à une déficience intellectuelle moyenne ou profonde. «On utilise la musique pour atteindre un but thérapeutique», dit-elle. L'Association québécoise de musicothérapie définit celle-ci comme «un mode d'intervention qui utilise les composantes de la musique (rythme, mélodie, harmonie, style, etc.) afin d'améliorer ou de maintenir le bien-être physique et psychique de l'individu».

Linda Labbé effectue au départ une évaluation des jeunes, pour déterminer leurs forces et leurs difficultés ainsi que les éléments qu'elle doit travailler avec chacun. Elle établit ainsi un plan d'intervention. Elle a recours à différentes techniques, par exemple l'improvisation musicale et le chant.

«On utilise la musique pour que les jeunes puissent s'exprimer, dit-elle. On doit entrer en communication avec eux pour les amener dans un espace de création. C'est très important pour nous de dire: "Vous êtes tous capables de jouer d'un instrument. Vous êtes tous capables de vous exprimer et d'être des créateurs."»

L'intervention se fait en groupe, mais avec une démarche individualisée. Si un jeune est déprimé, Mme Labbé cherche par exemple à le motiver et à susciter son intérêt. Avec d'autres élèves, elle tente plutôt de développer leur écoute ou encore de les aider à s'exprimer.

La musicothérapie permet d'effectuer un travail sur le plan cognitif et en matière d'habiletés motrices

Mme Labbé affirme que la musicothérapie peut accroître l'estime de soi des jeunes auprès de qui elle travaille, améliorer leur qualité de vie, développer leur capacité d'écoute et accroître leurs habiletés sociales. Elle indique que la musicothérapie permet également d'effectuer un travail sur le plan cognitif et en matière d'habiletés motrices.

Elle a notamment dans son groupe de jeunes artistes. «On cherche à ouvrir une communication avec eux, à aller les chercher et à les amener à faire de la musique avec nous. On utilise un canal de communication par la musique.»

Des musicothérapeutes peuvent également effectuer une intervention auprès de personnes qui ont des difficultés d'apprentissage ou des problèmes affectifs. Selon le cas, ils pourront travailler sur la concentration ou encore l'estime de soi. «On utilise la musique de manière à ce que les jeunes connaissent un succès», dit Mme Labbé. Les musicothérapeutes peuvent aussi effectuer un travail sur le langage ou la communication auprès de gens qui ont des problèmes à cet égard, par exemple en utilisant le chant.

Des professeurs de musique adaptent par ailleurs leur enseignement pour des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Il peut s'agir d'élèves inscrits dans des classes spéciales ou intégrés à



Daphnée Rock-Ducharme fait partie du programme de musique de la musicothérapeute Linda Labbé, à l'école secondaire Joseph-Charbonneau.

des classes ordinaires. L'intervention privilégiée varie en fonction du profil de chaque élève. Valerie Peters, professeure adjointe à la faculté de musique de l'Université Laval et ancienne enseignante au secondaire, mentionne certaines méthodes d'enseignement qui peuvent être utilisées dans le contexte d'un cours de musique où sont intégrés des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Si un élève a un problème visuel, le professeur peut par exemple grossir la partition et la projeter à l'avant de la classe. Donner des indications visuelles est par ailleurs susceptible d'aider un élève qui a un problème auditif. Dans ce cas, l'enseignant peut aussi s'abstenir de bouger quand il parle, pour que l'élève

Adaptation scolaire

voie bien ses lèvres et ses gestes. Un élève en difficulté d'apprentissage peut pour sa part avoir du mal à décoder une partition de musique. L'usage d'un séquenceur, soit un logiciel de musique qui présente les notes sous formes de barres de différents couleurs et longueurs, pourrait aider cet élève.

Mme Peters ajoute qu'une démarche qui fonctionne bien avec tous les élèves, y compris ceux qui ont des difficultés particulières, consiste à leur faire entendre les sons avant de leur demander de lire les notes. «On peut aussi bouger notre corps avec le rythme, au lieu de commencer par la lecture», dit-elle.

Mme Peters ajoute qu'une démarche qui fonctionne bien avec tous les élèves, y compris ceux qui ont des difficultés particulières, consiste à leur faire entendre les sons avant de leur demander de lire les notes. «On peut aussi bouger notre corps avec le rythme, au lieu de commencer par la lecture», dit-elle.

Mme Peters ajoute qu'une démarche qui fonctionne bien avec tous les élèves, y compris ceux qui ont des difficultés particulières, consiste à leur faire entendre les sons avant de leur demander de lire les notes. «On peut aussi bouger notre corps avec le rythme, au lieu de commencer par la lecture», dit-elle.

Mme Peters ajoute qu'une démarche qui fonctionne bien avec tous les élèves, y compris ceux qui ont des difficultés particulières, consiste à leur faire entendre les sons avant de leur demander de lire les notes. «On peut aussi bouger notre corps avec le rythme, au lieu de commencer par la lecture», dit-elle.

Stratégie pédagogique

Ariane Nantel, étudiante au doctorat en éducation musicale

à la faculté de musique de l'Université Laval et suppléante en musique au primaire, indique pour sa part qu'on peut jumeler un élève en difficulté à un élève fort qui l'aidera à suivre. Elle mentionne qu'il est aussi opportun de placer un élève ayant un problème d'audition à l'avant de la classe pour qu'il entende mieux, quand cela est possible. Dans le cas par exemple d'un enfant trisomique, un enseignant peut décider de simplifier une tâche. «Si on apprend une chanson avec des instruments de percussion, on pourrait lui faire apprendre juste la chanson ou faire juste l'instrument de percussion. Donner quelque chose qui est à son niveau, mais sans l'exclure du groupe», dit l'étudiante inscrite au doctorat en éducation musicale et suppléante en musique au primaire.

Mme Nantel croit toutefois qu'il peut être important pour un enseignant de musique d'avoir un grand nombre d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage dans sa classe. «Quand vous commencez à avoir un problème, puis un autre, puis un autre, qui ne sont pas souvent du même type, dans une même classe, ça devient extrêmement difficile pour un enseignant de s'adapter», dit-elle. Mme Nantel ajoute que les ressources peuvent varier selon les écoles. Des techniciens en éducation spécialisée accompagnent certains élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage dans des classes ordinaires.

Mme Labbé déplore pour sa part le nombre restreint de musicothérapeutes pour les écoles. «Dans les écoles, on est une quinzaine dans tout le Québec», dit-elle, précisant que la plupart d'entre eux travaillent dans des écoles spéciales.

Collaboratrice du Devoir

L'apprentissage de la musique à l'école est-il menacé ?

La Fédération des Associations de Musiciens Éducateurs du Québec (FAMEQ) a pour mission le développement de la qualité de l'enseignement de la musique offert aux jeunes du Québec. C'est à ce titre que la FAMEQ collabore avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

En octobre dernier, la FAMEQ informait les représentants du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport que dans un grand nombre d'écoles, le nouveau Régime pédagogique mis en place depuis septembre 2006 avait d'importants effets négatifs sur la qualité de l'enseignement. De ce fait, la FAMEQ exprimait l'urgence de la situation. Ces recommandations ont bien été reçues et une réponse est attendue. Ces recommandations portant sur le Régime pédagogique peuvent être consultées sur le site Internet de la FAMEQ.

D'après les observations de la FAMEQ, la qualité de l'enseignement de la musique est menacée. Dans un grand nombre d'écoles il n'y a pas de continuité disciplinaire dans l'enseignement et le temps d'enseignement offert aux jeunes est insuffisant. L'enseignement de la musique d'ensemble est particulièrement menacé au 2^e cycle du secondaire, entraînant même la fermeture de plusieurs départements de musique d'ensemble. Plusieurs jeunes décideront de continuer leur formation musicale au collégial. Nous craignons que l'abaissement général du niveau d'enseignement au primaire et au secondaire affecte particulièrement ces jeunes car leur préparation ne leur permettra pas de réussir au collégial.

Devant l'urgence de la situation créée par le nouveau Régime pédagogique, la FAMEQ a ouvert le dialogue avec plusieurs partenaires de la communauté éducative afin de mieux comprendre la situation. Nous souhaitons ainsi partager la réflexion sur la qualité de l'enseignement avec l'ensemble des partenaires de l'école québécoise. Pour supporter cette réflexion, la Fédération continue de documenter le dossier. C'est en comprenant mieux les enjeux du Régime pédagogique que le milieu scolaire pourra faire des choix éclairés. Les résultats de ces observations seront publiés dans le cadre du congrès FAMEQ 2009, le 19 novembre prochain.

«EST-CE QUE LE NIVEAU DE FORMATION OFFERT AUX JEUNES A VARIÉ POSITIVEMENT OU NÉGATIVEMENT AVEC L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE?»

Pour soutenir la qualité de la discussion avec la communauté éducative, la FAMEQ réalise actuellement une enquête sur trois ordres d'enseignement afin d'établir de quelle manière le Régime pédagogique affecte la qualité de l'enseignement de la musique. Cette démarche se veut transparente et ouverte à la collaboration afin que tous aient accès à l'information.

QUELS SONT LES SYMPTÔMES DE L'ABAISSEMENT DE LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT PERÇUS PAR LA FAMEQ?

Au primaire, les préoccupations portent sur la place de la musique à l'école, le temps d'enseignement et la continuité disciplinaire. Dans un grand nombre d'écoles, on peut se demander si le cadre d'enseignement permet aux jeunes d'atteindre le niveau de compétence exigé dans le nouveau programme.

Au secondaire, les préoccupations portent sur la place de la musique à l'école, le temps d'enseignement, la continuité disciplinaire et la survie de la musique d'ensemble. Là encore, dans un grand nombre d'écoles, on peut se demander si le cadre d'enseignement permet aux jeunes d'atteindre le niveau de compétence exigé dans le nouveau programme.

Au collégial, plusieurs questions se posent :

Y a-t-il une variation dans le nombre de demandes d'admission en musique ?
Est-ce que la préparation des étudiants qui souhaitent continuer leur formation musicale au collégial est adéquate ?
Est-ce que les étudiants admis réussiront aussi bien ?
Seront-ils plus nombreux à abandonner ?

La FAMEQ invite l'ensemble de la communauté éducative à participer à cette réflexion ou à s'informer en communiquant avec :

Jean-Sébastien Gascon,
Coordonnateur au développement
jsgascon@videotron.ca www.fameq.org



Fédération
des Associations
de Musiciens Éducateurs
du Québec

MUSIQUE

Au primaire et au secondaire

Les élèves ont-ils droit à un enseignement de qualité?

Les directions d'école peuvent choisir d'offrir l'enseignement des arts plastiques, de l'art dramatique, de la danse et de la musique à leurs élèves. Au secondaire, les jeunes ont la possibilité d'essayer différentes formes d'art. Les élèves ont-ils encore accès, dans ce contexte, à un enseignement de la musique qui soit de bonne qualité? La Fédération des associations de musiciens éducateurs du Québec (FAMEQ) s'en inquiète.

MARTINE LETARTE

«**N**ous assistons présentement à une détérioration de l'enseignement de la musique», indique d'emblée Hélène Laliberté, vice-présidente de la FAMEQ.

C'est la grande liberté de choix de disciplines artistiques qu'ont les écoles qui l'inquiète le plus, depuis l'instauration du nouveau régime pédagogique. «*Le danger, c'est que si on se retrouve avec un directeur d'école qui n'est pas particulièrement convaincu de l'importance de l'enseignement de la musique, il peut tout simplement décider de le mettre de côté. D'ailleurs, on remarque que plusieurs écoles délaissent la musique*», s'inquiète-t-elle. La FAMEQ a ainsi relevé que 43 écoles primaires et 14 écoles secondaires de la Commission scolaire de Montréal

(CSDM) n'enseignent pas la musique.

A la CSDM, Hélène Lévesque, conseillère pédagogique en musique, et Guylaine Cormier, directrice adjointe du réseau des établissements du sud, croient pour leur part que la musique se porte très bien dans les écoles de leur commission scolaire. «*Il y a plusieurs projets intéressants, et pas seulement dans les écoles à vocation. Dans plusieurs écoles, l'enseignement de la musique est très dynamique*», affirme Mme Lévesque.

Par contre, lorsque vient le temps de choisir les arts à enseigner dans les écoles, les discussions peuvent être animées. «*Chaque enseignant souhaite qu'on fasse une place importante à sa matière, mais il est bien évident qu'on ne peut pas enseigner les quatre formes d'art dans les petites écoles. Souvent, on en*

choisit plutôt deux. Mais il n'y a pas de guerre de clocher pour autant entre les disciplines», explique Mme Cormier.

Au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), on ne s'inquiète pas de cette situation. «*Nous avons confiance que les écoles répondent aux besoins et aux intérêts des élèves*», indique Cédric Beauregard, attaché de presse de la ministre Michelle Courchesne.

La continuité

La FAMEQ s'inquiète aussi du fait que les élèves n'étudient pas la même forme d'expression artistique tout au long de leur parcours scolaire. Si, au primaire, la continuité est exigée pendant les six années, les élèves peuvent choisir un autre art pour leurs deux premières années du secondaire. Ensuite, ils peuvent changer chaque année.

«*Ainsi, dans les classes, on se retrouve toujours avec des jeunes qui étudient la musique pour la première fois. Les enseignants doivent toujours recommencer au début et c'est démotivant pour les élèves, parce qu'ils ne peuvent pas vivre une véritable expérience artistique dans ce contexte*», remarque Mme Laliberté.

Cette situation va-t-elle de pair avec les objectifs définis par le MELS, soit le développement de compétences, l'effort, la persévérance et la réussite? La FAMEQ croit que non. «*Les enseignants de musique doivent toujours rester en surface et, dans ces conditions, l'élève n'arrive pas à développer de véritables compétences*», indique Mme Laliberté.

Au MELS, on affirme que la continuité de l'enseignement des arts demeure importante et que c'est pour cette raison qu'elle est imposée pendant le primaire ainsi que pendant les deux premières années du secondaire. «*Mais, une fois en troisième secondaire, nous permettons à l'élève de toucher à d'autres disciplines. C'est important parce que, rendu à cet âge, il est probable que le jeune ait développé de nouveaux champs d'intérêt, et nous souhaitons qu'il puisse élargir ses horizons*», affirme Cédric Beauregard.

Sur le terrain, à la CSDM, on remarque toutefois chez plusieurs jeunes une certaine continuité dans le choix de la discipline artistique. «*Rendus en troisième secondaire, les jeunes ont développé leur personnalité et ils savent ce qu'ils veulent faire. Les jeunes ne*

changent pas de forme d'art constamment parce que, bien souvent, ils ne seraient pas du tout à l'aise dans certaines», remarque Mme Cormier.

Suffisant, le cours de 50 heures?

Depuis l'instauration du nouveau régime pédagogique, les élèves ont maintenant l'obligation de suivre au minimum un cours d'art de 50 heures en troisième, quatrième et cinquième secondaires, alors que c'était optionnel auparavant. Pour l'obtention de leur diplôme, ils doivent absolument réussir leur cours d'art de quatrième secondaire.

A la CSDM, on se réjouit de cette nouvelle formule. «*Les élèves prennent maintenant leurs cours d'art beaucoup plus au sérieux*», affirme Mme Lévesque.

Par contre, à la FAMEQ, on affirme qu'un cours de 50 heures est beaucoup trop court pour parvenir à enseigner la musique d'ensemble. «*Pour tant, dans la discipline, c'est ce qui est intéressant pour les jeunes*», croit Mme Laliberté.

«*C'est certain que tous les enseignants de musique voudraient avoir deux heures par jour avec leurs élèves, indique*

Mme Lévesque. Mais ce n'est pas ça, le programme. Et les jeunes qui veulent aller plus loin peuvent prendre une option en plus de leur cours obligatoire, ou encore choisir une école à volet particulier.»

Au MELS, on est du même avis. «*Il y a bien d'autres cours à suivre que la musique au deuxième cycle du secondaire et on ne peut pas envoyer les élèves à l'école de 8 heures le matin à 8 heures le soir. Les cours d'option musique sont donc une bonne façon pour les élèves d'aller plus loin que ce qui est fait dans le cours obligatoire*», indique M. Beauregard.

A la FAMEQ, on déplore toutefois que les écoles n'offrent malheureusement pas toujours l'option musique et que les écoles à vocation s'adressent seulement à une clientèle triée sur le volet. «*Ce que nous souhaitons, c'est que tous les jeunes aient accès à un enseignement de la musique qui soit de bonne qualité et en continuité*», ajoute Mme Laliberté. Comme ça, même les jeunes qui n'ont pas été en contact avec la musique à un tout jeune âge auront la chance de développer un intérêt.»

Collaboratrice du Devoir

Les 35 ans de l'école FACE

De la musique, beaucoup, passionnément...

Une éducation ouverte sur le monde, où les arts sont au cœur de l'enseignement: voilà le programme que l'école FACE propose à ses quelque 1400 élèves du primaire et du secondaire. Regard sur le volet musical de cet établissement qui a toujours le vent dans les voiles après 35 ans d'existence.

ISABELLE BINGGELI

Depuis 1975, un établissement jouxtant le campus de l'Université McGill a mis en œuvre un modèle d'éducation unique qui conjugue théâtre, arts plastiques, musique instrumentale et vocale.

Dès l'arrivée au primaire, le programme Beaux-arts spécifique à FACE est intégré au programme d'enseignement. Un tiers des cours dispensés sont ainsi réservés aux disciplines artistiques, ce qui représente de six à neuf heures par semaine, selon le niveau. Pendant les trois premières années, l'apprentissage de la musique se traduit par l'initiation à la musique vocale, à la flûte à bec et aux instruments

Orff. Puis, en quatrième année, chaque élève choisit un instrument, dans la famille des cordes ou des vents, qu'il gardera tout au long de sa scolarité.

Une volonté de réussir

Si le programme scolaire de FACE équivaut à celui des écoles traditionnelles, l'ajout du volet artistique contraint les jeunes à des efforts constants. «*Le temps dédié à la musique et aux arts laisse moins de temps à nos élèves pour le contenu de base*», souligne Claude André Despard, directeur de l'école. Nos élèves savent qu'ils vont travailler plus fort en venant étudier ici.» En quatrième et en cinquième année du secondaire, ce sont respectivement 200

et 250 minutes supplémentaires de cours qu'ils devront assumer, épreuve ultime de leur volonté de poursuivre un tel cheminement.

Malgré un programme aussi chargé, le succès des élèves est au rendez-vous. La quasi-totalité d'entre eux réussissent leurs études primaires et secondaires. De plus, le taux de rétention au sein de l'établissement est notable. «*Près des deux tiers de nos finissants ont passé au moins dix ans à FACE, c'est donc dire qu'ils y trouvent leur compte et qu'ils sont motivés par notre programme Beaux-arts*», ajoute M. Despard.

Motivés par l'apprentissage de la musique, les jeunes en redemandent. En témoigne l'offre des activités parascolaires, qui s'est enrichie au fil des années: orchestre à cordes, orchestre symphonique, blues band, en-

semble de cuivres, chorale débutante et avancée, chorale de garçons, chorale jazz de filles, ensemble de percussions... «*Des passionnés, on en a!*», s'exclame le directeur. Certains se sont inscrits dans quatre ensembles différents, c'est tout de même incroyable!»

Même son de cloche chez Emmanuelle Racine-Gariépy, professeure de musique et elle-même ancienne élève de l'école, qui ne trouve pas surprenant de voir les élèves si engagés. «*Ici, il y a un fort sentiment d'appartenance, fait-elle valoir. L'élève est reconnu comme un individu à part entière par le personnel enseignant et ses collègues de classe. Il sait que son apport au groupe est primordial, et cela n'a pas de prix.*»

«*Nos élèves savent qu'ils vont travailler plus fort en venant étudier ici*»

Une rare continuité

Ce sentiment d'appartenance chez les élèves et les pro-

fesseurs contribue notamment à mieux véhiculer les valeurs fondamentales de FACE: coopération, autonomie, accomplissement, ouverture d'esprit. Par ailleurs, le décloisonnement des groupes dans les disciplines musicales, les nombreux projets collectifs et la formation scolaire offerte de la maternelle au secondaire permettent également aux jeunes de mieux se connaître. «*On a cette incroyable continuité dans le temps en ce qui concerne notre enseignement et nos rapports avec les jeunes*», estime Louis-Ambroise Paré, professeur de chant choral et de clavier. Dans la vie, particulièrement dans les arts, il faut persévérer. C'est ce que les élèves apprennent ici.»

L'objectif de FACE n'est pas de former des artistes professionnels, contrairement à d'autres écoles à vocation artistique et musicale. Même si un certain niveau est exigé, c'est avant tout l'ac-

complissement de soi qui prévaut. «*Nos élèves deviennent des citoyens pour qui les arts sont importants*», ajoute Mme Racine-Gariépy. L'essentiel est qu'ils développent des moyens pour se rendre au bout de leur potentiel.»

Une œuvre toute spéciale

Afin de souligner le 35^e anniversaire de l'école, un projet de création musicale a été amorcé cet automne et se poursuivra tout au long de l'année. Le compositeur Louis Babin, qui a également enseigné maintes années, a été choisi par les professeurs de musique pour concevoir une œuvre en collaboration avec les élèves de quatrième et cinquième année du secondaire. En mars prochain, ils en seront à peaufiner l'interprétation de la pièce, qui alliera chant choral et musique instrumentale. Le concert aura lieu le 4 juin, dans le nouvel auditorium de l'école.

Collaboratrice du Devoir

PROGRAMMES EN ÉDUCATION MUSICALE :
BACCALURÉAT
MAÎTRISE
DOCTORAT (Ph.D.)

La passion de la réussite

MUSIQUE

FORMATION DES MAÎTRES (BREVET D'ENSEIGNEMENT)
OPTIONS : CLASSIQUE OU JAZZ ET MUSIQUE POPULAIRE
CENTRE D'EXCELLENCE EN PÉDAGOGIE MUSICALE
PROFIL ENTREPRENEURIAL
PROFIL INTERNATIONAL

Faculté de musique
www.mus.ulaval.ca

Pour information :
Monique Lépinay
Martine Nadeau
418-656-7061
mus@mus.ulaval.ca

MUSIQUE

Formation

Long est le parcours du futur pédagogue

« De véritables musiciens communiquent une âme, un sentiment, une compréhension émotive et intellectuelle »

Enseigner la musique devient une vocation. Les cours souffrent désormais de la concurrence des classes d'anglais, d'éducation physique et des autres disciplines artistiques. Pour devenir professeur de musique au Québec, auprès des petits du primaire ou des futurs solistes, passion, patience et rigueur sont plus que jamais nécessaires.

CATHERINE LALONDE

«**T**out le monde s'entend pour dire que la formation d'un musicien est longue et exigeante. Yvaine Gagnon, après avoir été professeure de musique pendant 25 ans au primaire, est chargée d'enseignement à la faculté de musique de l'Université Laval. «La formation d'un pédagogue est encore plus poussée, très rigoureuse: les étudiants ont d'autres compétences à développer. Ils doivent gérer des classes, aider les élèves en difficulté, être à l'aise avec les technologies, avoir une bonne qualité de langue parlée, etc.»



Manon Lafrance

A la faculté, un étudiant, son DEC de musique en poche, peut s'engager pour les quatre ans et les 120 crédits qu'exige le baccalauréat spécialisé en enseignement de la musique. La moitié de la formation est réservée à la pédagogie, l'autre, à la formation du musicien. Aux répétitions, aux classes de didactique, d'eutonnie et de rythmique s'ajoutent pas moins de 900 heures de stage en contexte scolaire, au primaire comme au secondaire. «Le dernier stage de 15 semaines est presque un internat, précise Mme Gagnon. Les étudiants apprennent à amorcer une année scolaire avec un enseignant, jusqu'à Noël.»

Laval

La faculté de musique de l'Université Laval est le plus vieil établissement d'enseignement de la musique en français en Amérique du Nord. Fondée en 1922, elle offre une formation



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

«Le conservatoire [de musique de Montréal] a pour tradition musicale de former l'excellence. Les musiciens qui en sortent jouent de haut niveau, enseignent de haut niveau, font de la musique de haut niveau», dit Manon Lafrance, qui y enseigne la trompette depuis 12 ans.

large dont le doyen, Paul Cadrin, est particulièrement fier. «On est un des rares établissements dans le monde francophone à offrir le doctorat en éducation musicale, ce qui nous attire plusieurs étudiants étrangers. On a des programmes en composition, aussi, en musicologie, avec des options de musique classique, de jazz ou de musique populaire, qui sont autant valorisées. Tout ça, du baccalauréat jusqu'au doctorat. Un batteur de jazz a sa place ici: il peut faire son bac en enseignement musical, avec la batterie pour instrument principal. Beaucoup de nos étudiants choisissent un double bac, en instrument et en enseignement.»

Une double passion est alors nécessaire. En plus d'avoir l'initiative et l'autonomie nécessaires pour valoriser son travail dans un milieu

scolaire qui favorise de moins en moins les arts. «Il ne faut pas se décourager si on pense qu'on est trop vieux pour commencer ou qu'on n'a pas l'oreille musicale, poursuit M. Cadrin. Dans le monde de la musique, on a tendance à penser qu'il faut jouer plus vite que son ombre. C'est farfelu. La majorité des musiciens qui font carrière et qui rendent de précieux services à la vie musicale ne sont pas des virtuoses. Ce sont de véritables musiciens, qui communiquent une âme, un sentiment, une compréhension émotive et intellectuelle de la musique.»

Conservatoire

Autre son de cloche au Conservatoire de musique de Montréal, où Manon Lafrance enseigne la trompette depuis 12 ans. «L'élément principal

pour devenir professeur au conservatoire, c'est d'être un instrumentiste accompli, un musicien qui excelle dans son art. Il faut avoir une renommée et être reconnu par ses pairs. Le prestige est primordial. Le conservatoire forme les musiciens professionnels d'aujourd'hui et du futur, et ce, depuis 60 ans.» Mme Lafrance est passée par là: Orchestre symphonique de Montréal à 17 ans, tournées, enregistrements multiples. Elle continue son parcours d'instrumentiste de haut vol. «C'est essentiel pour mes élèves. Ça leur donne un exemple. Et je sais exactement ce qu'ils vivent.»

La pédagogie n'est donc pas un prérequis pour enseigner au conservatoire. Manon Lafrance admet avoir traversé une période d'adaptation au début de son enseignement. «Mais je savais très bien ce qu'il faut à un musicien pour qu'il y arrive. Il n'y a pas de secrets! Il faut faire des études sérieuses dans des établissements sérieux, avec passion, mettre beaucoup de temps de pratique et suivre les conseils des sages. C'est la seule façon. C'est sûr que l'expérience d'enseignement aide. Mes exigences n'ont pas changé, mais j'ai maintenant beaucoup plus d'outils pour transmettre la matière.»

Elle-même a commencé ses études au conservatoire à l'âge de 13 ans, suivant les conseils de son professeur de musique de l'école publique. Car le conservatoire forme des élèves âgés de 13 à 27 ans, comme instrumentistes, et les mène aux portes du marché du travail. «Le conservatoire a pour tradition musicale de former l'excellence. Les musiciens qui en sortent jouent de haut niveau, enseignent de haut niveau, font de la musique de haut niveau.»

Que ce soit au conservatoire ou à l'Université Laval, tous déplorent le recul de la musique dans l'enseignement public. «De toutes les activités humaines, rappelle Paul Cadrin, doyen de la faculté de musique de l'Université Laval, la musique est une des seules qui permettent de se retrouver en société avec des objectifs, une émulation et un désir d'excellence, mais sans compétition, à l'inverse des sports, où des jeunes moins doués peuvent se sentir rejetés. En musique, la participation à l'effort collectif est valorisée.»

Collaboratrice du Devoir

DORÉMIÉFASOL
LA SCIENCELA
SEMAINE
du SON

Du 17 au 27 novembre 2009

www.spst.org

Société pour la
promotion de
la science et de
la technologie417, rue Saint-Pierre, bureau 808
Montréal (Québec) H2Y 2M4
Tél. : (514) 844-5501
Télé. : (514) 844-5504
Courriel : spst@spst.org
Site Internet : www.spst.orgwww.spst.org
Un réseau pour inventer demainJOSEPH-FRANÇOIS
Perrault
École secondaire

PROGRAMME ARTS-ÉTUDES : MUSIQUE CLASSIQUE

Reconnu pour la qualité de son programme créé en 1978, notre département de musique classique accueille chaque année plus de 800 élèves. Joseph-François-Perrault (JFP) est d'ailleurs la seule école secondaire au Québec à offrir conjointement le programme arts-études en musique classique et le programme d'éducation internationale, en plus d'une concentration en musique classique.



Studio Yves Beaulieu

Un haut lieu musical

Pour faire valoir leurs talents, nos jeunes musiciens profitent de moyens exceptionnels : deux orchestres symphoniques, sept orchestres à cordes, dix harmonies et six chœurs, et ils ont accès à plus de 900 instruments. Nos disques produits sont souvent diffusés sur les ondes de stations radiophoniques spécialisées. Notre grand projet : la construction d'une salle de concert prévue en 2011.

Nos partenaires

Nous maintenons de solides liens avec des partenaires, dont l'Orchestre symphonique de Montréal et le Conservatoire de musique du Québec à Montréal. De plus, la Fondation JFP soutient l'avancement de la musique et du chant choral à l'école. Elle remet des bourses à des jeunes qui poursuivent des études musicales.

De grandes réalisations

Nous participons à de nombreux concours et festivals au Québec et, ces dernières années, neuf tournées ont eu lieu en France, en Italie et en Espagne, où nos jeunes artistes ont donné des concerts, entre autres à l'Opéra de Nantes et au Grand Théâtre d'Angers. Notre Orchestre symphonique JFP est présent lors de grands rendez-vous musicaux, comme le Festival international de Nantes et le Festival de Rosas, en Espagne.

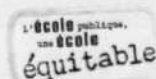
Un rayonnement international

La renommée de JFP est aussi véhiculée par d'anciens élèves devenus des musiciens professionnels et membres d'ensembles musicaux prestigieux au Canada et à l'étranger, dont Alain Trudel, chef de l'Orchestre des jeunes de Toronto et de l'Orchestre symphonique de Laval, Jean-Marie Zeitouni, chef de chœur et chef d'orchestre de l'Opéra de Montréal, Sylvia Mandolini, violoniste à l'Orchestre symphonique de Milan et Hermine Gagné, violoniste à l'Orchestre symphonique de Chicago.



ILS IRONT LOIN

AUDITION POSSIBLE EN TOUT TEMPS

Renseignements et inscription
csdm.qc.ca/jfp • 514 596-4620Commission
scolaire
de Montréal7450, rue François-Perrault, Montréal H2A 1L9 © Saint-Michel
Télécopieur : 514 596-7340

MUSIQUE

À l'école-orchestre

Et les jeunes jouent...

Pour certains, les souvenirs rattachés aux cours de musique en milieu scolaire sont assez sombres; ils se rappellent les longues heures passées à jouer du même instrument, parfois le seul disponible dans leur école. Heureusement, la situation a beaucoup évolué et plusieurs organismes et sociétés offrent maintenant des initiatives intéressantes afin de dynamiser les classes et de susciter l'enthousiasme d'élèves qui ne demandent pas mieux.

DAVID DUMOUCHEL

Depuis quelques années, un désir renouvelé de soutenir et de revitaliser l'enseignement de la musique à l'école semble ressurgir. En témoignent plusieurs programmes mis en place dernièrement, qui ne s'adressent pas à la foule habituelle ayant choisi l'option musique, mais bien aux élèves du réseau public. «De grands efforts sont faits afin de démocratiser et de rendre accessible la musique classique à un auditoire qui n'est pas naturellement porté à lui accorder une grande importance», souligne Martine Bolduc, responsable de l'éducation et des liens avec la communauté de l'Orchestre métropolitain.

Ainsi, l'orchestre s'est engagé, conjointement avec la Fédération des associations de musiciens éducateurs du Québec, dans l'organisation d'un concert de Noël avec les adolescents de l'école secondaire Pierre-Dupuy. Sous la direction de Yannick Nézet-Séguin, la chorale de l'établissement chantera avec l'orchestre et des membres de l'atelier lyrique de l'Opéra de Montréal pour deux concerts, donnés à l'église Saint-Jean-Baptiste et à la Maison de la culture Mercier. «La réponse est excellente», mentionne Martine Bolduc. Certains professeurs nous ont d'ailleurs demandé s'ils pou-

vaient eux aussi se joindre à la chorale. Nous avons évidemment accepté; tant qu'il y aura des volontaires, nous les prendrons! La chorale se réunit déjà au minimum deux fois par semaine afin de pratiquer. De plus, deux répétitions sont prévues avec les membres de l'atelier lyrique, dans l'objectif avoué de permettre aux participants de voir en quoi consiste la pratique professionnelle de la musique. «Et de partager la passion de ceux qui en vivent!»

«Avec la musique, on peut aller vers toutes les disciplines»

Dorémifasol La Science

Pour d'autres, l'intérêt pour la musique est déjà bien installé et constitue un outil à exploiter pour favoriser le processus d'apprentissage. «Avec la musique, on peut aller vers toutes les disciplines», lance avec enthousiasme Anne Fleischman, directrice des communications et de l'information de la Société pour la promotion de la science et de la technologie (SPST). «Notre rôle est simple; il s'agit d'aider les enseignants qui souhaiteraient mettre en place de telles initiatives à trouver les informations dont ils ont besoin et à leur proposer des pistes de réflexion qui pourraient autrement leur échapper.»

D'où le projet Dorémifasol La Science, qui se consacre à l'élaboration de contenus tissant des liens entre ces différentes disciplines, en accord avec l'esprit de la réforme de l'éducation. Il est par exemple proposé d'utiliser le chant des baleines



Plus de 80 % des harmonies qui participent au Festival des harmonies sont issues du milieu scolaire, le plus souvent du niveau secondaire.

afin de traiter de la biologie marine, de faire une composition musicale grâce aux sons émis par les pulsars afin d'ouvrir une porte vers l'astronomie ou, sinon, d'utiliser la musique pour aborder les ondes et ainsi créer un intérêt pour la physique.

Le rôle de la SPST est de faciliter l'intégration de ces projets multidisciplinaires dans le cadre scolaire en effectuant notamment les recherches préliminaires et en les rendant disponibles. «Notre rôle est simple; il s'agit d'aider les enseignants qui souhaiteraient mettre en place de telles initiatives à trouver les informations dont ils ont besoin et à leur proposer des pistes de réflexion qui pourraient autrement leur échapper.»

Festival des harmonies

Enfin, certains voient la musique comme un puissant facteur d'émulation susceptible d'enseigner la collaboration, la

coopération et la vie en société. C'est le cas des responsables du Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec, qui réunit chaque année à lui seul plus de 10 000 participants sur quatre jours, à l'Université de Sherbrooke.

Plus de 80 % des harmonies qui participent à l'événement sont issues du milieu scolaire, le plus souvent du niveau secondaire. Toutefois, de plus en plus d'écoles primaires disposant d'un programme parascolaire en musique s'intéressent au concours, comme l'explique Chantal Isabelle, coordonnatrice de la Fédération des harmonies et orchestres symphoniques du Québec (FHOSQ): «Tous sont invités à participer, mais l'engouement se fait réellement sentir à partir de la quatrième année du primaire. [...] On entend souvent des histoires de professeurs qui hésitaient à venir et qui se décident finale-

ment en raison des pressions exercées par leurs élèves.»

A ses yeux, il s'agit d'une preuve évidente qu'un programme d'enseignement musical stimulant poussera ceux qui en bénéficient à s'engager davantage. Pour la FHOSQ, il est primordial de travailler dans cette direction, puisque «plusieurs études distinctes ont démontré que l'apprentissage de la musique favorisait l'apprentissage scolaire. Du gagnant-gagnant, donc», indique Chantal Isabelle, pour qui la musique d'ensemble est «un sport d'équipe où tous doivent se serrer les coudes et travailler dans la même direction. Au contraire du sport, il s'agit toutefois d'une activité de collaboration où on ne peut jouer ni plus vite ni plus fort que son voisin.» Bref, un bon remède pour contrer l'individualisme moderne.

Le Devoir

... aussi du Gilles Tremblay

Gilles Tremblay, vous connaissez? «C'est bien tout le problème, se désole Walter Boudreau, directeur artistique de la Société de musique contemporaine du Québec (SMCQ). Pourtant, c'est un compositeur internationalement reconnu, un «trésor national» qu'il conviendrait de célébrer au même titre que les meilleurs de nos artistes!» Voilà donc l'objectif de cette Année Tremblay, qui a pris son envol il y a un peu plus d'un mois, avec un concert d'ouverture baptisé Souffles.

«Il s'agit de notre deuxième Série hommage; la première a été consacrée à l'œuvre de Claude Vivier», précise Pierrette Gingras, directrice générale de la SMCQ. Étant donné le succès qu'a connu cette première mouture, il n'est pas surprenant de constater que les activités proposées sont sensiblement les mêmes, mais assaisonnées à la sauce Tremblay.

Au menu, une tonne d'événements et de concerts — huit pour le mois de novembre seulement — ainsi qu'une vaste offensive dirigée vers le réseau scolaire québécois, dont le projet Le Grand Jeu/La Grande Écoute constitue le cœur. À la base, le principe est bien simple: les enseignants en musique sont invités à jouer ou à écouter en classe, dans le cadre de la semaine Tremblay, prévue au mois d'avril, une œuvre du compositeur à l'honneur. Chaque professeur qui s'enga-

ge à le faire recevra une bande dessinée intitulée Au pays de l'émerveilleux Gilles Tremblay — écrite pour l'occasion par l'auteure jeunesse Marie Décairy et illustrée par Elisabeth Eudes-Pascal — pour chacun des élèves qui y aura participé. Environ 20 000 exemplaires devraient être livrés, soit 6000 de plus que lors de la première Série hommage.

Mais ce n'est pas tout: «Le Grand Jeu/La Grande Écoute s'accompagne aussi d'une campagne provinciale de promotion dans les médias locaux. Lorsqu'une école décidera de s'engager dans le projet, nous enverrons au journal local de la ville des photos des participants, une copie de la BD et un DVD contenant une entrevue avec Gilles Tremblay, ainsi que quelques-unes de ses œuvres», explique Pierrette Gingras, qui espère que ces initiatives susciteront la curiosité des lecteurs et que ces derniers

s'intéresseront eux aussi à la musique du compositeur.

Terreau fertile

D'autre part, la SMCQ encourage les Harmonies scolaires, autant du primaire que du secondaire, à jouer des extraits des Vêpres de la Vierge, œuvre spécialement adaptée par Serge Arcuri pour un public plus jeune qui ne maîtrise pas encore parfaitement les instruments. Encore mieux, des jeux sonores ont été prévus pour les élèves incapables de lire la musique. Ils ont été construits à partir de Solstices par M. Boudreau, qui précise que la participation ne nécessite aucune connaissance musicale particulière. «Il suffit d'être capable de produire des onomatopées, qui seront ensuite mises en relation afin de produire une mélodie cohérente.» Fait à noter, ces deux partitions seront disponibles gratuitement pour les enseignants qui s'inscriront à l'activité Le Grand Jeu/La Grande Écoute.

On cherche ainsi à faire connaître l'œuvre et la vie de Gilles Tremblay, mais aussi, plus largement, à «familiariser les jeunes avec le processus de création» afin de susciter chez eux un désir réel de se consacrer à la musique. «C'est bien beau de mettre une flûte à bec dans la bouche de quelqu'un et de lui faire apprendre des chansons par cœur,



SOCIÉTÉ DE MUSIQUE CONTEMPORAINE DU QUÉBEC
Le compositeur Gilles Tremblay jouit d'une reconnaissance internationale.

mais l'esprit inhérent à la pratique musicale n'est pas là, croit Walter Boudreau. Cela pousse trop souvent les gens à abandonner, puisqu'ils ne goûtent pas au plaisir fondamental de la musique, ils n'ont pas développé de terreau fertile» à l'apprentissage musical. Au contraire, ceux qui goûtent aux joies de la création développent souvent «un rapport différent avec la musique».

Permettre la réflexion

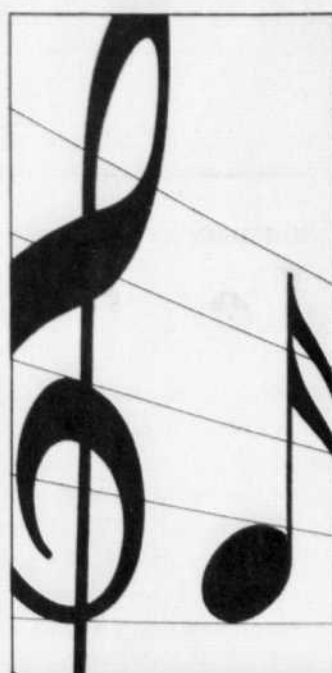
Derrière le paravent Tremblay, c'est aussi tout l'univers de la musique contemporaine qui est abordé, mais de manière ni pompeuse ni élitiste. Encore une fois, on accorde beaucoup d'importan-

ce à la démarche personnelle de création ainsi qu'à la vulgarisation. À cet égard, un outil très intéressant a été mis au point par la SMCQ: le musicolateur. Il s'agit d'une «table musicale» digitale, qui permet d'importer des sons, puis de jouer avec ces derniers en touchant à la table. «Il est ainsi possible de manipuler le son de manière extrêmement sophistiquée sans formation préalable, avec seulement deux doigts», explique Pierrette Gingras. Une simplicité qui ouvre beaucoup de portes, autant pour les enfants en bas âge que pour les étudiants qui éprouvent des difficultés d'apprentissage.

«Dès le départ, cet instrument confronte l'utilisateur aux choix terribles de la création», ajoute Walter Boudreau, certain du fait que cette expérience peut contribuer à faire comprendre que «l'art est un moyen qui permet une réflexion sur le monde».

Réflexion qu'il importe de mener, comme l'a fait Gilles Tremblay par le biais de son œuvre. Voilà bien pourquoi, termine Boudreau, «nous aimerions qu'un élève qui se fera demander, à la fin de l'année, «Mais qui est Gilles Tremblay?» puisse répondre que c'est un compositeur québécois d'exception». Parce qu'ainsi il aura peut-être lui aussi commencé à s'interroger sur ce qui l'entoure.

D. D.

CÉLÉBRITÉS
Collection biographique

LIDEC

Glenn
GOULDPierrette
Bienvenue64 pages • Code 1135
12,15 \$Emma
ALBANIPierre
Vachon64 pages • Code 1154
12,15 \$

Rodolphe MATHIEU

Un compositeur
remarquableMarie-Thérèse
Lefebvre64 pages
Code 1214
12,15 \$

André MATHIEU

Pianiste et
compositeur
québécois
(1929-1968)Marie-Thérèse
Lefebvre64 pages
Code 1216
12,15 \$

Calixa LAVALLÉE

Mireille
Barrière64 pages
Code 1147
12,15 \$

Guérin

Rodolphe Mathieu

Choix de
textes
inéditsannotés par
Marie-Thérèse
Lefebvre256 pages
Code 56850
21,70 \$

CLAC-SONS

Collection de musique pour le
1er cycle du primaireMonique Anctil,
Fabienne Girou,
Sylvie La BelleCollection dirigée par
Christine TuzinAPPROUVE
MELS

LIDEC

514 843-5991
www.lidec.qc.ca

Guérin

514 842-3481
www.guerin-editeur.qc.ca

Une formation à votre portée.

Programmes de 1^{er} cycle

Entièrement renouvelé, le baccalauréat en musique propose une vision contemporaine, branchée sur la réalité de la pratique et de l'enseignement de la musique.

Deux concentrations et une majeure sont offertes:

- ↳ ENSEIGNEMENT
- ↳ PRATIQUE ARTISTIQUE, CLASSIQUE OU POPULAIRE
- ↳ MAJEURE EN MUSIQUE

Programmes de cycles supérieurs

- ↳ DIPLÔME D'ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES (D.E.S.S.) EN MUSIQUE DE FILM
- ↳ PROGRAMME COURT DE 2^e CYCLE EN PÉDAGOGIE MUSICALE
- ↳ DOCTORAT EN ÉTUDES ET PRATIQUES DES ARTS

UQÀM

www.musique.uqam.ca



MUSIQUE

Du secondaire au collégial

Musique interrompue

Aux dires de Marcel Benoit, coordonnateur du département de musique du Cégep de Drummondville, les programmes sont désaccordés et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS) continue de faire la sourde oreille. Des enseignants des deux côtés de la clôture entendent bien offrir aux élèves les moyens de se préparer à leur entrée au collège. C'est l'un des enjeux qui seront débattus au congrès de la Fédération des associations des musiciens éducateurs du Québec (FAMEQ), les 19, 20 et 21 novembre prochains.

MARTIN BOUCHARD

«Il y a une véritable rupture entre les programmes du secondaire et du collégial», déplore Marcel Benoit. Selon lui, les programmes musicaux de niveau secondaire ne visent pas à préparer la poursuite des études en musique au collégial, mais plutôt à offrir une culture de base musicale, à faire connaître la musique, voire à en consommer. Il avance que, malgré le fait que certaines écoles offrent des concentrations en musique, règle générale, les programmes musicaux du secondaire ne sont pas offerts en continuité avec ceux du collégial. «On ne sait pas ce qui se passe en classe, on ne connaît pas leur méthode d'évaluation, on ne sait pas quelles techniques sont enseignées...», continue-t-il.

Le MELS, lui, ne semble pas trop s'en formaliser. «Le ministère semble dire que nous avons tout en main pour offrir une bonne formation aux élèves; le programme du secondaire est là pour rester», affirme Marcel Benoit. Selon lui, l'entrée en scène de la réforme n'a fait que préciser une problématique déjà présente. «Auparavant, le programme était plus précis sur les connaissances à acquérir, il y avait un certain devoir de continuité, alors que maintenant le programme est flou en matière de compétences à atteindre», estime-t-il.

D'après Marcel Benoit, la mission des collèges est soit de préparer les étudiants au marché du travail, soit de les préparer à l'université. «Mais l'étudiant qui n'a pas eu la chance de jouir d'un enrichissement musical privé au secondaire arrive mal outillé, et c'est au collège d'assurer le rattrapage et la mise à niveau, de combler les lacunes. On y arrive difficilement à cause d'un manque de ressources et de temps», martèle-t-il. Ce sont, selon lui, près de 1050 élèves, chaque année, qui en souffrent.

Les programmes musicaux du secondaire sont

souvent dilués à travers d'autres formes d'art, tel le théâtre, par exemple. Une partie plus théorique de l'apprentissage musical est donc nécessairement mise de côté. «Les élèves ne connaissent pas la matière théorique et scientifique de la musique, l'aspect cérébral», lance Marcel Benoit. Selon lui, ces côtés essentiels de l'apprentissage de la musique sont souvent relégués aux oubliettes pour des raisons d'intérêt. «Comme les enseignants doivent intéresser toute une classe, la partie théorique est souvent manquante, car elle est moins intéressante pour les élèves», pense-t-il. La culture de l'oreille, soit le solfège et la dictée, est aussi laissée pour compte en classe régulière. «Par contre, lors des auditions, les élèves du secondaire se montrent très doués pour l'instrument en tant que tel», se console le coordonnateur. Il décrit d'ailleurs ces élèves comme des jeunes motivés et créatifs, mais aussi peu réalistes à propos de l'importance du travail qu'exigent des études en musique.

Pour prévenir les élèves du secondaire au sujet des réalités de l'enseignement collégial, certains collèges distribuent des dépliants dans lesquels sont spécifiés les programmes de formation pour chaque instrument, les répertoires utiles à apprendre, les meilleures techniques d'apprentissage, etc. «De plus, un comité d'enseignantes et d'enseignants a produit, il y a une dizaine d'années, un document de référence qui décrit les connaissances de base à acquérir pour l'entrée au collégial. Celui-ci permet à l'élève du secondaire de savoir à quoi s'attendre», pense Marcel Benoit.

Par ailleurs, certains enseignants du secondaire, qui ont à cœur de voir leurs élèves poursuivre au collégial en musique, prennent sur leurs épaules la tâche de leur fournir une formation plus poussée, et ce, bénévolement. «Il arrive que des enseignants prennent sous leurs ailes certains élèves en leur donnant des cours privés», remarque Marcel Benoit. Ce dernier estime d'ailleurs que les élèves ayant suivi des cours musicaux privés sont déjà mieux préparés au collégial.

Par le biais de son congrès, la FAMEQ souhaite favoriser les échanges entre enseignants du secondaire et du collégial. «Cependant, plusieurs mouvements de connaissances réciproques sont déjà en place, le congrès en est simplement la première démonstration officielle. Il y a déjà des relations formées sur le terrain. Par exemple, des collèges entretiennent des liens avec des écoles secondaires et participent à des échanges d'étudiants lors de concerts. Ces échanges permettent d'offrir ce qu'il y a de mieux aux élèves», conclut Marcel Benoit.

Collaborateur du Devoir

Au préscolaire

De 4 à 10 ans, le meilleur âge pour apprendre

Les enfants âgés de quatre à dix ans sont les plus réceptifs à l'enseignement de la musique. Au Québec, la formation musicale au préscolaire dans les règles de cet art n'existe à peu près pas. La FAMEQ se penchera sur cette question. Qu'en est-il des vertus de cet apprentissage du monde des sons en très bas âge?

RÉGINALD HARVEY

Jonathan Bolduc est actuellement professeur adjoint à la faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa, où il dirige également le Laboratoire Mus-Alpha. Docteur en éducation musicale de l'Université Laval, il centre ses intérêts de recherche sur le développement musical du jeune enfant; ses travaux portent principalement sur les impacts de l'éducation musicale sur les apprentissages en lecture et en écriture.

À son avis, il vaut mieux placer le plus tôt possible l'enfant dans un environnement musical: «En fait, les recherches démontrent que la majorité des capacités musicales atteignent chez lui leur apogée entre l'âge de quatre et dix ans. Par exemple, l'habileté à traiter la hauteur des sons, le sens du rythme et tout cela se développent de façon exponentielle dans ce laps de temps. Le préscolaire est vraiment une période critique, et je parlais même de la période allant de trois ou quatre à sept ans comme du moment de la vie le plus sensible au développement musical: c'est à partir de ce moment que toutes les composantes de la musique se mettent en place; si un enfant commence cet apprentissage un peu plus tard, il pourra atteindre des aptitudes musicales qui seront très bonnes mais qui seront moins développées que lors de cette période-là.»

Il serait donc logique de croire que l'enseignement musical fait partie intégrante du projet pédagogique au préscolaire, mais tel n'est pas le cas: «Paradoxalement, on ne fait pas de musique à l'école à ce stade», constate le professeur. Il fournit plus de détails: «La musique est quasi absente au préscolaire. C'est vraiment une minorité d'écoles qui offrent des cours par un spécialiste, et, de façon générale, on commence au début du primaire. Par contre, il y a quand même des activités musicales qui sont menées en classe par les enseignants; il faut savoir que ceux-ci sont formés comme généralistes et qu'ils n'ont pas été préparés à transmettre une formation en musique.»

De la musique vers les autres matières

Il existe bel et bien une répercussion positive de l'éducation musicale sur les autres ma-



PATRICK KOVARIK AGENCE FRANCE PRESSE
Les recherches démontrent que les capacités musicales de l'enfant atteignent leur apogée entre l'âge de quatre et dix ans.

tières, comme le souligne M. Bolduc: «On devrait favoriser la musique au préscolaire pour la raison suivante: si on reconnaît que la période de quatre à sept ans se révèle être d'une très grande importance pour le développement moteur et auditif, c'est aussi le cas pour tous les autres apprentissages qu'on fait en lecture, écriture et mathématiques. On sait très bien que, quand un enfant commence très jeune à étudier la musique, un des impacts principaux qui se produisent, c'est de développer tout son sens auditif, ce qui se répercute de façon majeure sur l'apprentissage de la lecture.»

Il cerne une autre réalité: «Un autre aspect très importants d'un environnement musical en bas âge, c'est tout le développement de la mémoire phonologique, des sons. Quand l'enfant commence à s'éveiller à la lecture et à l'écriture, tous les apprentissages passent d'abord par la conscience phonologique; il en résulte donc que tous ses acquis en musique sont directement transférables, sur le plan de l'éveil sonore, vers la lecture. Du côté des mathématiques, tout le caractère séquentiel de la musique fait en sorte que l'enfant fait preuve d'une meilleure régularité et qu'il est capable de mieux organiser ses idées. Le volet spatial entre de plus en ligne de compte; on utilise beaucoup en musique toute la démarche d'organisation de l'espace et il s'agit là d'une compétence sur laquelle on travaille beaucoup au préscolaire.»

Il résume de la sorte: «Tous ces aspects de conscience phonologique, de reconnaissance de mots, de décodage, de suite logique ou non logique et d'organisation spatiale sont traités en musique et sont transférables dans d'autres disciplines.»

Des propos de Jonathan Bolduc, il est facile de déduire que les enseignements combinés d'un éducateur généraliste et d'un spécialiste de la musique conduiraient à des résultats intéressants: «Ce serait dans un monde idéal. Il faut surtout retenir que l'enfant qui travaille la musique au préscolaire doit le fai-

re de façon très ludique. Quand il se penche sur le rythme, sur la mémoire, ou quand il apprend à retenir des mélodies et à les comparer entre elles, ce sont là toutes des activités qui font en sorte qu'il va être meilleur en langage et en mathématiques, mais, au moment où il s'adonne à celles-ci, il n'a pas l'impression qu'il fait du français ou des maths; il se trouve dans un univers ludique mais qui est tout à fait transférable. On utilise souvent cette stratégie avec des élèves qui ont des difficultés d'apprentissage ou qui sont potentiellement dyslexiques.»

L'enseignement lui-même

De nombreux spécialistes et leurs études prônent qu'une formation musicale d'au moins 20 minutes par jour soit dispensée aux enfants du préscolaire. Le prof entérine ce point de vue: «Ca représente tout de même une charge de travail assez importante pour les généralistes, en l'absence de spécialistes.» Et quel est le programme recommandé? «Actuellement, ça varie beaucoup en fonction de la formation de l'enseignant et des moyens de l'école.»

Il élabore: «Il y a des choses très importantes à travailler à ce niveau qui reposent sur les paramètres de la musique pour susciter un éveil chez l'enfant. Personnellement, je ne vois pas l'importance de l'enseignement systématique de la musique, mais plutôt celle de l'enseignement de cet éveil. On doit se pencher sur le paramètre de la hauteur musicale pour qu'il puisse discriminer des sons qui montent, qui descendent, qui sont aigus ou qui sont graves. Il y a aussi tout le temporel de la musique: celle qui est lente et qui est rapide, celle qui ralentit ou qui accélère. En plus, il y a l'intensité: les sons forts ou les sons doux. Finalement, il y a le timbre, qui est le quatrième aspect d'importance: il s'agit de la reconnaissance des sons qui sont différents les uns des autres, de faire la différence entre un son de trompette et de piano, par exemple.»

Collaborateur du Devoir

Italméodie, fier de s'associer à FAMEQ

PIANOS
KAWAI, SHIGERU KAWAI, STEIGERMAN, PEARL RIVER, KETRON, CLAVINOVA, YAMAHA, ETC....

CLAVIERS
ROLAND, YAMAHA, KETRON, KORG, NORD LEAD, STEINBERG, CAKEWALK, M-AUDIO, ETC....

SONORISATION
MACKIE, ELITE, AUDIO PRO, PULSE, AUDIO TECHNICA, YORVILLE, BEYERDYNAMIC, SENNEISER, BEHRINGER, TASCAM, AKG, FOSTEX, RCF, SHURE, SAMSON, YAMAHA, ETC....

GUITARES
G&L, Leo Fenders, GIBSON, GRETSCHE, PRS, IBANEZ, EPIPHONE, MARTIN, LARRIVEE, TAYLOR, ALVAREZ, YAMAHA, WASHBURN, TAKAMINE, OVATION, JACKSON, WARWICK, BC RICH, ETC....

AMPLIS
MESA/BOOGIE - MARSHALL, ORATE - LINE 6, SWR - RIVERA, AMPED - EDEN, GK - MARKBASS, YAMAHA - ROLAND, KOCH - RANDALL, TRAYNOR - YORKVILLE, ETC....

PERCUSSION
TAMA, PEARL, AYTOTE, YAMAHA, ROLAND, GRETSCHE, LP, TOGA, REMO, EVANS, DW, SABIAN, ZILDJIAN, MOPERC, ETC....

VENTE - LOCATION - ECHANGES - SERVICE - ECOLE

Centre Musical
ITALMELODIE INC.
Montréal: 250 Jean Talon Est (514) 273-3224
Laval: 8934 St-Martin Ouest (450) 681-4131

www.italmelodie.com

CENTRE DE MUSIQUE CANADIENNE AU QUÉBEC
www.centremusique.ca
Un site à découvrir pour les enseignants et les étudiants !!!

MUSIFLOTS Écoutez gratuitement des milliers d'enregistrements d'archives de compositeurs canadiens.

Podcast Sons Nouveaux Le podcast officiel du Centre de musique canadienne! Des épisodes présentant le monde de la musique canadienne vous sont offerts deux fois par mois.

L'AVENTURE SONORE «L'AVENTURE SONORE» encourage les jeunes élèves à explorer les sonorités et les sons fondamentaux de la musique.

Influences DE MUSIQUES DIVERSES Un espace interactif où vous pouvez vous renseigner sur la vie et les oeuvres des compositeurs canadiens de diverses origines.

416 rue McGill
Montréal, Qc
H2Y 2G1
(514) 866-3477
quebec@centremusique.ca

CMC

- Partitions
- Disques
- Livres
- Prêt
- Vente
- Location

Faculté de musique

Université **UM** de Montréal

Tradition d'excellence, modernité et... passion de la musique !

Au confluent de la tradition européenne et de l'avant-gardisme américain, la Faculté de musique de l'Université de Montréal attire et fait rayonner le talent de 800 étudiants et de 160 enseignants venus d'ici et d'un peu partout sur la planète.

Musique baroque, classique, opéra, musique contemporaine et électroacoustique, jazz et musiques du monde : tout un univers accessible aux interprètes, musicologues, compositeurs et chefs d'orchestre.

Du baccalauréat au doctorat :
...un environnement d'apprentissage chaleureux
...des maîtres réputés, voués à la transmission de leur savoir
...600 événements par année et 100 000 spectateurs qui applaudissent la relève de demain

514 343-6427 www.musique.umontreal.ca

Venez découvrir nos programmes au Salon des études de l'UdeM, le dimanche 15 novembre, de 10 h à 16 h, au 3200, rue Jean-Brillant, 2^e étage (métro Université-de-Montréal)

MUSIQUE

Programmes scolaires

La musique, une fausse note à l'école ?

«La musique permet de prendre sa place en tant qu'individu parmi un ensemble»

Au Québec, depuis le renouveau pédagogique, l'enseignement de la musique au primaire et au secondaire est défini par le Programme de formation de l'école québécoise. Reconnu pour son important apport au développement de l'élève, l'enseignement de la musique est dispensé dans de nombreuses écoles de la province, mais il n'est toujours pas obligatoire. Si plusieurs se réjouissent de l'importance qu'occupent désormais les arts au sein du système scolaire, bon nombre de professionnels du milieu se questionnent quant à la place actuellement réservée à la musique.

ÉMILIE CORRIVEAU

Conçu comme un système dynamique dont la portée tient à la complémentarité et au croisement de ses éléments constitutifs, le programme de formation québécois repose sur le développement des compétences transversales et disciplinaires de l'élève et s'articule sur trois axes: instruire, qualifier et socialiser.

Dans cette perspective, le domaine des arts, qui comprend quatre programmes correspondant à autant de disciplines, soit l'art dramatique, les arts plastiques, la danse et la musique, contribue au développement de l'élève sur les plans affectif, cognitif, psychomoteur, social et culturel.

L'apport de la musique

De par leur nature, les arts sollicitent différentes formes d'intelligence. La musique, en permettant aux jeunes de développer certains talents particuliers, enrichit leur parcours scolaire. Ses effets sur le plan psychomoteur sont nombreux: elle permet l'amélioration de la souplesse et de l'agilité technique, tout en faisant appel à la discrimination visuelle et auditive. Sur le plan cognitif, elle fait appel à l'esprit d'observation, à la mémoire, à la créativité et à l'analyse de synthèse. Elle sollicite aussi l'affectivité des jeunes et contribue à développer leur sensibilité.

Selon Chantal Fournier, enseignante à la commission scolaire Val-des-Cerfs en Montérégie, il ne fait aucun doute que l'apprentissage de la musique enrichit le parcours scolaire de l'élève: «Ce qu'il faut saisir, c'est que la musique contribue beaucoup à la santé émotionnelle. Ça permet de développer l'esprit de groupe, différent de l'esprit spor-

tif, l'écoute, la confiance et le sentiment d'accomplissement.»

Serge Filion, professeur de musique au premier cycle du secondaire à l'école Saint-Denis-Garneau, à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, abonde dans le même sens: «La musique, ça permet à l'élève de prendre sa place en tant qu'individu parmi un ensemble et ça lui donne la chance de constater que son rôle est aussi important que

Depuis le renouveau pédagogique, les enseignants doivent non seulement travailler l'interprétation de la musique avec leurs élèves, mais aussi la création et l'appréciation

celui du voisin. Ça lui donne confiance et ça lui permet de se développer. À l'adolescence, c'est quelque chose de très important.»

Trois compétences

Depuis le renouveau pédagogique, les enseignants doivent non seulement travailler l'interprétation de la musique avec leurs élèves, mais aussi la création et l'appréciation. La place accordée à chacune de ces compétences varie selon les cycles scolaires et l'âge des élèves.

Au primaire, les compétences dénommées «inventer» (qui devient «créer» au secondaire) et «interpréter» sont primordiales. Elles visent l'acquisition du langage et des principes propres à la musique et permettent le développement d'habiletés psychomotrices. Quant à la compétence «apprécier», elle favorise le développement de l'esprit critique et du sens esthétique.

«Je travaille avec plusieurs techniques. J'essaie de varier

beaucoup mes façons d'enseigner et de toucher aux différents types d'intelligence le plus souvent possible, confie Mme Fournier. Par exemple, pour faciliter l'apprentissage des notes, je fais travailler les enfants de façon plus corporelle en les faisant sauter sur une portée géante ou en les faisant manipuler des objets qu'ils vont aller poser sur une portée au tableau.»

Au secondaire, l'interprétation d'œuvres musicales occupe une place prépondérante lors des cours. Comme au primaire, les apprentissages relatifs à cette compétence ainsi qu'à la création ont pour objectif le développement d'habiletés psychomotrices et la maîtrise du langage et des règles propres à la musique. Au fur et à la mesure que l'élève consolide ses apprentissages, la compétence «appréciation» tend à devenir plus présente.

«Théoriquement, on est censé faire 30 % de création, 40 % d'interprétation et, le reste du

temps, de l'appréciation. Dans la réalité, ce n'est pas vraiment le cas. On favorise souvent l'interprétation, puisque les jeunes ont surtout envie de jouer. Mais on réussit tout de même à intégrer la création et l'appréciation à travers tout ça», souligne M. Filion.

Une question de choix

Si l'apport de la musique à l'école n'est plus à remettre en cause, la place qu'on lui réserve au sein du système scolaire québécois est toujours un peu floue. Le problème, c'est que le Programme de formation de l'école québécoise ne précise pas clairement les conditions d'enseignement de la musique à l'école. Ainsi, le temps d'enseignement consacré à la musique et la continuité disciplinaire varient d'un établissement à l'autre.

Selon le Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, seulement deux des quatre

disciplines artistiques doivent obligatoirement être enseignées au primaire et une seule de ces deux disciplines doit l'être tout au long des trois cycles. Au primaire, la continuité disciplinaire est remise entre les mains de la direction, de l'équipe de l'école et du conseil d'établissement. L'élève peut donc passer six années au sein de la même école sans toucher à la musique ou, encore, seulement de façon sporadique.

Au secondaire, la situation est similaire. Idéalement, tout au long de son parcours, l'élève devrait poursuivre sa formation artistique dans une seule discipline, qu'il choisit parmi celles offertes à son école, mais le renouveau pédagogique amplifie l'alternance entre les disciplines artistiques, car, au deuxième cycle, la continuité disciplinaire n'est pas formalisée dans le Régime pédagogique. Ainsi, certaines directions d'école permettent le changement de discipline artistique au deuxième cycle, voire chaque année de celui-ci.

Selon Serge Filion et plusieurs de ses collègues, cette prescription du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport est quelque peu problématique. Puisqu'il ne s'agit pas d'une obligation, l'élève peut décider d'opter pour un parcours discontinu. Ainsi, mal renseignés ou peu conscients de ce que cette décision implique, bon nombre d'élèves tendent à changer de discipline en troisième secondaire, favorisant la diversité au détriment de la continuité.

Chose importante, depuis le renouveau pédagogique, les élèves doivent absolument réussir leur cours d'art en quatrième secondaire pour obtenir leur diplôme d'études secondaires. Lorsqu'un élève a suivi un parcours artistique discontinu, il peut se retrouver en quatrième secondaire et suivre une formation musicale sans jamais avoir approvoisé la musique auparavant, tout en ayant l'ambition d'acquiescer le crédit nécessaire à l'obtention de son diplôme.

«Le problème, c'est qu'on se retrouve avec des groupes qui ne sont pas homogènes, et ça



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Selon la Fédération des associations de musiciens éducateurs du Québec, pour atteindre les exigences du programme, le temps d'enseignement de la musique au secondaire devrait être d'au moins cent heures par année.

devient très difficile d'enseigner la matière qui devrait se retrouver dans un cours de quatrième secondaire. Ce n'est pas agréable non plus pour les élèves qui ont fait un cheminement continu et qui se retrouvent en fin de parcours avec d'autres qui n'ont pas suivi les mêmes cours qu'eux», explique l'enseignant au secondaire.

Plage horaire

Autre situation problématique: le temps alloué à l'enseignement de la musique. En 2005, le ministère a fait dispa-

raire toute indication quant au temps d'enseignement minimal consacré aux arts au primaire, alors que, jusqu'à cette date, les instructions annuelles précisait que le programme requerrait un minimum de 60 minutes hebdomadaires au primaire pour chacune des deux disciplines artistiques et de 100 heures annuelles au secondaire.

Idéalement, selon la Fédération des associations de musiciens éducateurs du Québec, pour atteindre les exigences du programme, le temps d'enseignement hebdomadaire de la musique devrait être de 60 à 120 minutes au primaire. Au secondaire, les élèves devraient suivre une formation d'au moins cent heures par année pour pouvoir s'approprier convenablement le contenu enseigné. Présentement, à partir de la troisième secondaire, seulement 50 heures sont prescrites.

«C'est un choix que la société a fait et qui se reflète nécessairement dans les comportements, soutient M. Filion. Un jeune qui voit qu'il a deux cours de musique sur 36 dans son horaire comprend assez vite que ce n'est pas la matière qui a le plus d'importance. En plus, il n'y a personne qui a vraiment du plaisir à pratiquer la musique dans ce contexte-là, parce qu'on n'a pas le temps de rien développer. Pour progresser en musique, il faut du temps et de la pratique. Alors, offrir aussi peu d'heures de cours, c'est une grosse épine dans le pied. Si on la laisse là, on va perdre le pied au complet, puis on va finir par boiter!»

Collaboratrice du Devoir



Une école
secondaire pour
filles
seulement

Ensemble musical Marguerite-De Lajemmerais
Depuis 1995

Située au 5555, rue Sherbrooke Est, notre école est la seule au Québec où on fait l'apprentissage de la guitare classique, de la 1^{re} à la 5^e secondaire.

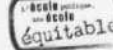
Le département de musique accueille plus de 300 élèves et possède 450 guitares. Depuis 1996, nous produisons un album chaque année ainsi que des concerts. Les élèves étudient et interprètent des œuvres classiques, contemporaines, folkloriques et populaires.

Renseignements et inscription

514 596-5100

ecolemargueritedelajemmerais.qc.ca

ILS IRRONT LOIN



Commission
scolaire
de Montréal

Invitation à la Mélomanie

Une série de 8 cours d'initiation à la musique classique basée sur l'écoute commentée d'extraits sonores

CLAUDIO RICIGNUOLO
de l'Orchestre Métropolitain

« Claudio Ricignuolo est un passionné de musique et un formidable vulgarisateur. »
- YVES BEAUCHEMIN

- Série classique
- Cours à la carte
- Certificats-cadeaux

(514) 385-5015
www.melomanie.com



« Pour initier les enfants à la musique classique, un petit bijou de livre. »
Châteleine

« Un cadeau à glisser sous le sapin absolument. »
La Scena Musicale



www.editionsfides.com

120 PAGES - 24,95\$
À partir de 8 ans

FIDES



JOUER

VENEZ

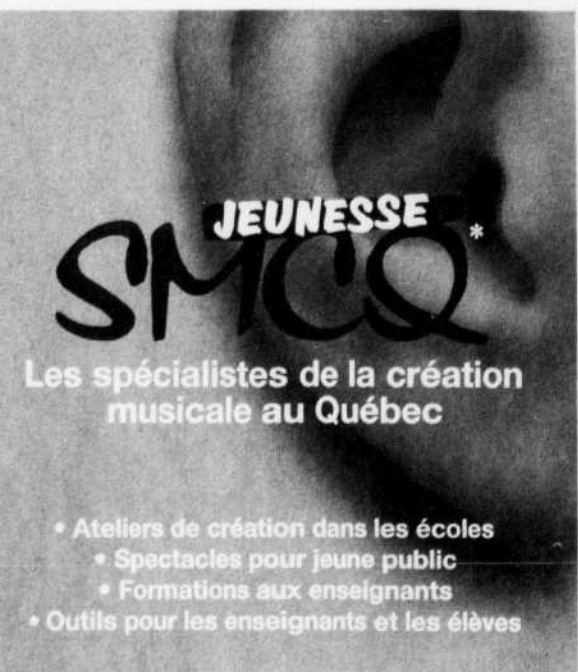
CONSERVATOIRE

de musique et d'art dramatique du Québec

www.conservatoire.gouv.qc.ca

La musique est un langage universel qui ouvre sur le monde et donne des ailes à l'apprentissage.

Conservatoire
de musique
et d'art dramatique
Québec



- Ateliers de création dans les écoles
- Spectacles pour jeune public
- Formations aux enseignants
- Outils pour les enseignants et les élèves

* La SMCQ Jeunesse est inscrite au Répertoire de ressources culture-éducation du programme La culture à l'école.

T: 514-843-9305 | smcq.qc.ca/jeunesse

Conseil des arts
et des lettres
Québec



Conseil des Arts
de la Capitale

Conseil des Arts
de Montréal



Ville de Montréal

SOCAN
FONDATEUR

MUSIQUE

Jean-Jacques Nattiez reçoit la médaille d'or du CRSH

«J'ai assisté à un développement absolument considérable de l'activité musicale à Montréal»

L'intérêt pour la musique devrait être mieux soutenu par le système d'éducation

Le musicologue Jean-Jacques Nattiez, professeur titulaire à la faculté de musique de l'Université de Montréal, a reçu, au début du mois, la médaille d'or du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

MARTINE LETARTE

«C'était la première fois que le CRSH récompensait la recherche en musicologie. C'est très important pour moi, bien sûr, mais aussi parce que ce prix vient reconnaître la place de la musicologie dans les sciences humaines», a indiqué Jean-Jacques Nattiez au *Devoir*, à son retour d'Ottawa, où s'est déroulée la cérémonie.

La science de la musicologie est peu connue du grand public, mais les gens qui vont au concert en connaissent plus qu'ils ne le pensent. «Les informations qu'on retrouve sur les œuvres, dans les programmes de concert, viennent des recherches en musicologie. Ce qu'on retrouve dans les pochettes de disque et dans certaines émissions d'Espace musique provient aussi du travail des musicologues», affirme M. Nattiez.

La musicologie aide également tous les interprètes à enrichir leur performance. «J'ai connu un professeur, également directeur d'orchestre, qui disait toujours que plus on savait de choses à propos d'une

œuvre, mieux ça valait. Parce qu'une bonne interprétation n'est pas seulement technique», ajoute-t-il.

Toutes les musiques

Jean-Jacques Nattiez a par ailleurs toujours appliqué les modèles de la musicologie à différentes formes de musique traditionnelle et autochtone, plutôt qu'uniquement à la musique classique.

Arrivé à la faculté de mu-

M. Nattiez a commencé très jeune à étudier le piano et le solfège, encouragé par son père, critique de musique classique et professeur de littérature

sique de l'Université de Montréal en 1972, il s'est tout de suite renseigné pour savoir s'il existait des musiques indigènes intéressantes dans la région, et c'est ainsi qu'il a découvert les chants de gorge des femmes inuites. Pour étudier le phénomène, il a même créé un groupe de recherche, qui a existé de 1974 à 1980.

Mais le professeur Nattiez ne s'est pas arrêté là! Il s'est rendu par la suite dans le

nord du Japon pour rencontrer le peuple des Aïnous et en Sibérie pour rencontrer les Tchoutchkes. «Je cherchais un lien de parenté entre les jeux de gorge des femmes inuites et ceux de ces autres peuples du Nord. J'ai d'ailleurs trouvé certaines analogies», indique le musicologue, qui a toujours intégré entre autres des notions historiques, anthropologiques et linguistiques à son travail.

Un pionnier

Dans le domaine de la musicologie, Jean-Jacques Nattiez est reconnu comme un véritable pionnier. Mais comment est-il arrivé à bâtir ni plus ni moins ce domaine de recherche au Québec? Grâce à certaines prédispositions personnelles et à un concours de circonstances.

M. Nattiez a commencé très jeune à étudier le piano et le solfège, encouragé notamment par son père, qui était critique de musique classique et professeur de littérature.

«Il y a toujours eu beaucoup de musique et de livres à la maison. D'ailleurs, très jeune, sans savoir ce qu'était la musicologie, je lisais beaucoup sur la musique et plus particuliè-

rement sur la musique contemporaine. C'était une forme de curiosité personnelle encouragée par mon milieu familial», explique-t-il.

Il était donc naturel pour Jean-Jacques Nattiez d'étudier à la fois la musique, la littérature et la linguistique. Ainsi, lorsqu'il est arrivé au Québec, en 1970, en tant que chercheur au sein d'un groupe de recherche sur la linguistique à l'Université de Montréal, il est tout de suite allé cogner à la porte de la faculté de musique pour compléter la formation qu'il avait commencée en France. C'est en discutant de son doctorat, qui portait sur la sémiologie de la musique, avec des gens de la faculté que M. Nattiez s'est fait offrir de venir y enseigner la discipline.

Le chercheur a finalement adapté sa thèse de doctorat sous forme de livre, si bien que *Fondements d'une sémiologie de la musique* (1975) s'est vendu à 10 000 d'exemplaires et a permis de faire connaître la discipline au Québec et ailleurs.

Depuis, le chercheur et auteur prolifique a publié de nombreux articles scientifiques et ouvrages, dont les cinq volumes de l'encyclopédie *Musique*, publiés en italien et en français, qui comptent 1200 pages chacun et qui ont nécessité la contribution de 270 auteurs.



JOSEF LAMBERT
Le musicologue Jean-Jacques Nattiez, professeur titulaire à la faculté de musique de l'Université de Montréal

Il s'est aussi beaucoup intéressé à Wagner et, dans la musique contemporaine, à Pierre Boulez, de grands personnalités sur qui il a écrit plusieurs livres. Présentement, Jean-Jacques Nattiez travaille sur un traité de musicologie générale, dont la publication est prévue en 2010.

La médaille d'or du CRSH est loin d'être la première distinction prestigieuse que reçoit Jean-Jacques Nattiez. Il a entre autres obtenu, en 1994, le prix Léon-Gérin, au Québec, et, en 1998, le prix Koizu-

mi-Fumio, au Japon. Il est également membre de l'Ordre du Canada depuis 1990, chevalier de l'Ordre national du Québec depuis 2001 et lauréat de la Médaille de l'Académie des lettres du Québec en 2009.

La musique au Québec

Et qu'est-ce que ce Québécois d'adoption, né à Amiens, en France, primé à plusieurs reprises ici et ailleurs pour son apport à la musicologie, pense de la situation de la musique au Québec? «Je suis ici depuis 40 ans et je dois dire que j'ai assisté à un développement absolument considérable de l'activité musicale à Montréal. Avec tous les orchestres, l'opéra et les sociétés musicales contemporaines, on peut pratiquement sortir tous les soirs au concert», remarque le spécialiste, tout en précisant que l'offre est même devenue supérieure à la demande.

S'il croit que l'intérêt pour la musique est tout de même très présent au Québec, Jean-Jacques Nattiez affirme qu'il pourrait être mieux soutenu par le système d'éducation.

«Je crois que l'enseignement obligatoire de la musique au primaire et au secondaire est un luxe qu'on devrait se permettre. Parce que c'est lorsqu'on est jeune qu'on peut facilement développer un intérêt pour la musique.»

Collaboratrice du Devoir



Une concentration musicale unique

À l'école secondaire Saint-Luc, les arts de la scène occupent une place privilégiée dans la formation des jeunes et enrichissent leur expérience scolaire.

Au quotidien, nos élèves expriment leurs talents dans une variété d'activités : orchestre à cordes, ensemble de jazz, harmonie, musique de chambre, ateliers de créativité et revue musicale.

Annuellement, divers événements artistiques, dont le Festival international de Jazz de Montréal, accueillent nos jeunes artistes. Chaque année, nous préparons une revue musicale. *Les Chats, Starmania, Les Misérables, Notre-Dame de Paris et Demain matin, Montréal m'attend* sont quelques-unes des œuvres déjà présentées.

Renseignements et inscription
514 596-5920

ILS IRONT LOIN



Commission
scolaire
de Montréal



L'école FACE est fière de célébrer son 35^e anniversaire cette année.

Notre établissement relève de la Commission scolaire de Montréal et de la Commission scolaire English-Montréal. Cette cohabitation permet à nos élèves de faire l'apprentissage d'une langue seconde.

Chaque année, nous accueillons 1 500 élèves, de la prématernelle à la 5^e secondaire. Nous offrons un programme de beaux-arts comprenant quatre volets : la musique vocale, la musique instrumentale, les arts plastiques et le théâtre.

Nos élèves profitent d'une grande variété d'activités parascolaires, dont la danse, le chant choral, un orchestre symphonique, un orchestre de chambre, un ensemble de blues et de jazz, le soccer, le basketball et le badminton.

ILS IRONT LOIN



EMSB
CSEM



Commission
scolaire
de Montréal

RENSEIGNEMENTS
École FACE

3449, rue University • McGill
514 350-8899 • face.csdm.qc.ca

CONGRÈS FAMEQ

www.fameq.org

Hôtel Delta 475 Avenue Du Président-Kennedy, Montréal

19 au 21 novembre 2009

La musique
pour la vie

musique,
persévérance
et réussite



CONFÉRENCE D'OUVERTURE
AVEC JEAN-FRANÇOIS RIVEST,
CHEF D'ORCHESTRE ET DIRECTEUR ARTISTIQUE
DU CENTRE D'ARTS ORFORD

Du préscolaire à l'université

Plus de 2000 musiciens éducateurs partagent leur passion de la musique à travers le réseau scolaire québécois.



Le congrès FAMEQ est le plus important événement de formation et d'échange des meilleures pratiques en enseignement de la musique au Québec. On y présente plus d'une cinquantaine d'ateliers, des exposés scientifiques et des concerts qui touchent autant l'enseignement de la musique d'ensemble que la didactique instrumentale de la guitare, des instruments à vent, des cordes, des instruments ORFF, etc.

Sur le thème *Musique, persévérance et réussite*, la *Fédération des associations de musiciens éducateurs du Québec* organise plusieurs séries thématiques d'ateliers et de tables rondes :

Journée sur l'enseignement de la musique au préscolaire
Comment la musique à la maternelle peut favoriser la réussite éducative des élèves?

Journée sur les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
Comment la musique peut-elle jouer un rôle important dans la persévérance et la réussite éducative des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)?

Journée d'arrimage secondaire-collégial
Dans le cadre du *Renouveau pédagogique*, comment aider les élèves à réussir leur passage au collégial?

Journée d'arrimage culture - éducation
Comment la collaboration entre les musiciens éducateurs présents dans les écoles et le milieu de la musique de concert peut-elle mener à un enseignement musical plus riche pour les jeunes?

Salle du RÉCIT et des technologies
Comment utiliser les outils technologiques pour l'enseignement de la musique?

Cette année, le congrès FAMEQ est organisé en collaboration avec l'École de musique Schulich de l'Université McGill, pendant la Semaine du son et le Concours OSM Standard Life.



Fédération
des Associations
de Musiciens Éducateurs
du Québec



OSM
Ordre des Musiciens
du Québec



McGill
Schulich School of Music
École de musique Schulich



Ministère de l'Éducation
et de l'Enseignement
Supérieur